



Acquisition et mise en œuvre de progiciel pour le Service Eau et Assainissement de la CARF

C.A. de la Riviera Française - 16 Rue Villarey – 06500 Menton

Point(s) de contact : Mme Ndeye Fatou SENHOR 06500, Menton, Téléphone : (+33) 4 92 41 80 44 - Courriel : nf.senghor@carf.fr Code NUTS : FRL03

Adresse(s) internet : <http://www.riviera-francaise.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.achatpublic.com>

COMMUNICATION : Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <http://www.achatpublic.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique à l'adresse : <http://www.achatpublic.com>

Objet du marché : Acquisition et mise en œuvre de progiciel pour le Service Eau et Assainissement de la CARF

Lieu d'exécution : Territoire communautaire.

Il est précisé que la direction du service Eau et Assainissement de la CARF est située sur la commune de Menton.

La section Régie du service est basée dans l'arrière-pays Mentonnais, sur la commune de Sospel, avec un second pôle technique en cours de développement sur la commune de Tende. 06500 Menton

Caractéristiques principales :

Le présent marché concerne la fourniture, l'installation et la maintenance de progiciels pour le service Eau et Assainissement de la CARF.

Ce marché comprend principalement :

- La fourniture du logiciel,
- L'installation, le paramétrage, l'assistance au démarrage et la mise en œuvre du système de gestion de base de données nécessaire au bon fonctionnement des logiciels,
- La reprise et l'intégration des données existantes,
- La formation des administrateurs et des utilisateurs,
- L'hébergement des applicatifs et des données,
- La sauvegarde des données et la garantie de leur sécurité, - la maintenance des services applicatifs et l'assistance technique

Les prestations, objet du marché, ainsi que les conditions d'exécutions sont décrites dans les pièces du marché.

Conditions de participation :

- Critères de sélection des candidatures : précisés dans les pièces du marché.
- Situation juridique - références requises : précisée dans les pièces du marché.
- Capacité économique et financière - références requises : précisée dans les pièces du marché
- Référence professionnelle et capacité technique - références requises : précisées dans les pièces du marché.

Critères d'attribution :

Les critères retenus pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations (Offre la mieux disante/offre du candidat) *40 Le prix sera jugé sur le coût d'acquisition de la solution et le prix de la maintenance-assistance-hébergement sur 4 années.	40.0 %
2-Valeur technique	50.0 %
Sous critère 1 : Caractéristiques techniques, solutions et fonctionnalités, maintenance, assistance et ergonomie	40%
Sous critère 2 : Qualité du mémoire technique	10%
3-Moyens mis en œuvre pour la protection des données sur la base de la grille de réponses protection et exigences de sécurité des données des personnes et de l'hébergement	10.0 %

Variante

Une variante est autorisée, celle-ci devra respecter a minima les éléments demandés dans le CCTP, et devra être identifiée comme telle dans les propositions. Ainsi la variante devra être présentée distinctement de l'offre de base.

Prestations supplémentaires éventuelles :

Les candidats peuvent faire une proposition pour la ou les prestations supplémentaires éventuelles suivantes :

Code	Libelle	Description
PSE 1	Fourniture d'un outil de requête	Le prestataire devra décrire dans son offre l'outil de requête proposé, si des requêtes sont fournies de base, le candidat devra les lister, et s'il est interfacé avec un requêteur externe, il précisera lequel ou lesquels (PSE1).
PSE 2	Mise en place d'un lien avec le SIG	Le service Eau et Assainissement dispose d'un SIG et souhaite lier les deux applicatifs. Cette fonctionnalité fera l'objet d'un chiffrage dans le cadre d'une prestation supplémentaire éventuelle. Le SIG est la solution ArcGis développée par la société ESRI. Deux modes de liaison seraient souhaités: - une liaison directe depuis la fiche abonné/desserte de l'application permettant une représentation cartographique directe et immédiate dans le SIG, - une remontée d'informations principales (nom de l'abonné, caractéristiques du compteur...) dans le SIG en attaquant les tables de la base de données sans, pour autant, avoir d'accès à l'applicatif. Il est demandé à l'éditeur de détailler les possibilités de lien (ou interface) entre l'applicatif et le SIG en place au service Eau et Assainissement.

PSE 3	Fourniture d'un outil de communication en masse	<p>La collectivité souhaiterait pouvoir informer immédiatement et de façon extrêmement ciblée un nombre important de contacts grâce à l'ensemble des canaux de communication disponibles: messages vocaux, SMS, e-mail, réseaux sociaux, notification push, etc. En temps réel, l'utilisateur peut suivre l'évolution de sa campagne d'alerte.</p> <p>L'interface web permet d'utiliser le service d'alerte et d'information des populations depuis un ordinateur, une tablette ou un smartphone avec un simple navigateur et une connexion internet. Le SIG permet de géo positionner l'ensemble des contacts, de créer des groupes liés à une zone déterminée et de lancer une campagne d'alerte ciblée et d'information des populations.</p>
----------	---	---

Type de procédure : Procédure : procédure adaptée

Date limite de réception des offres : 04 septembre 2020 à 11h00.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 1^{er} juillet 2020